

Regard sur la défavorisation à Montréal



CSSS
d'Ahuntsic
et Montréal-Nord (613)

SÉRIE 1

Une réalisation de l'équipe Surveillance
du secteur Planification, orientations et évaluation
de la Direction de santé publique
de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

RÉDACTION

Kosal Khun, agent de recherche - équipe Surveillance
Carl Drouin, coordonnateur - équipe Surveillance
Christiane Montpetit, agente de recherche - équipe Surveillance

AVEC LA COLLABORATION DE

Éric Litvak, médecin-conseil - Planification, orientations et évaluation

CARTOGRAPHIE, INFOGRAPHIE ET MISE EN PAGE

Kosal Khun, agent de recherche - équipe Surveillance

REMERCIEMENTS

Les auteurs remercient les personnes suivantes pour leur soutien
et leurs commentaires aux différentes étapes de la réalisation de cette publication :

Dans les CSSS : Gilles Beauchamp (605), Line Bégin (606), Rémi Berthelot (604),
Agnès Boussion (613), Gilles Dubois (603), Denise Fortin (613), Mario Gagnon (606),
Jean-François Labadie (611), Sylvain Larouche (612), Christian Paquin (607), Richard
Perreault (604), Sylvie Simard (609)

À la Direction de santé publique : Sadoune Aït Kaci Azzou, Deborah Bonney, Lise
Chabot, Danièle Dorval, Jean Gratton, Sylvie Lavoie, James Massie, Sylvie Provost

Au Carrefour montréalais d'information sociosanitaire : Marc Bourguignon

À l'Institut national de santé publique du Québec : Denis Hamel

Au Centre de recherche Léa-Roback : Éric Robitaille

© Direction de santé publique
de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2008)
Tous droits réservés

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2008

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2008

ISBN 978-2-89494-651-0 (ensemble)

ISBN 978-2-89494-652-7 (série 1) (version imprimée)

ISBN 978-2-89494-653-4 (série 1) (version PDF)

Prix : 5 \$

la défavorisation à Montréal

CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord

Ce document présente un portrait de la défavorisation sur le territoire du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) d'Ahuntsic et Montréal-Nord. Il fait partie d'une première série de 13 documents : un pour la région sociosanitaire de Montréal dans son ensemble et 12 portraits présentant la situation de chaque CSSS montréalais¹. Ces portraits s'adressent principalement aux décideurs, aux gestionnaires et aux intervenants du réseau local de la santé. Ce sont toutefois des outils qui peuvent être utilisés par toute organisation intéressée à mieux desservir les populations défavorisées.

La démarche présentée ici tire parti de l'indice de défavorisation de 2001, développé pour l'étude des inégalités sociales de santé². Elle vise une connaissance plus fine de l'ampleur et de la répartition des disparités sociales et matérielles au sein des territoires des CSSS et de leurs territoires constituants (CLSC, voisinages). L'étude permet aussi de faire ressortir les particularités de chaque territoire en le comparant aux autres et à la situation montréalaise en général. Couplés ultérieurement à des données d'enquête sur l'état de santé ou à des données sur l'offre et l'utilisation des services de santé, les portraits de défavorisation pourront faciliter la gestion, la planification et le suivi des programmes et services de façon à ce qu'ils répondent le mieux possible aux besoins des populations démunies.

Pourquoi surveiller la défavorisation ?

La santé et le bien-être de la population sont au cœur de la préoccupation des CSSS. Pour que leurs actions aient une réelle portée, les décideurs doivent s'appuyer sur des données traduisant le mieux possible la réalité de leur territoire. Au-delà des informations portant sur l'état de santé de leur population, la connaissance des déterminants de la santé et de leur distribution géographique est également cruciale pour mieux cibler les interventions, en particulier celles visant les groupes vulnérables.

Parmi les déterminants de la santé, l'importance des facteurs socioéconomiques ne fait plus de doute. Au Québec, l'indice de défavorisation est de plus en plus utilisé pour caractériser les conditions de vie des populations locales (Pampalon et Raymond, 2000). Il permet de mesurer le degré de défavorisation selon deux composantes distinctes et complémentaires :

- ❑ *une composante matérielle*, qui reflète la privation de biens et de commodités de la vie courante ; et
- ❑ *une composante sociale*, qui souligne la fragilité du réseau social, de la famille à la communauté.

La pertinence de l'indice a été démontrée à travers de récentes études ayant permis d'associer le niveau de défavorisation à diverses mesures d'état de santé : espérance de vie en santé, mortalité par cancer, traumatismes, difficultés vécues par les jeunes, utilisation des services de santé et services sociaux³. Il s'avère en outre particulièrement utile pour étudier la distribution géographique de la défavorisation au sein des CSSS du fait qu'il est attribué à de petites unités spatiales.

Un portrait pour chaque CSSS

- ❑ *La défavorisation sociale ou matérielle se concentre-t-elle davantage sur mon territoire qu'ailleurs à Montréal ?*
- ❑ *Existe-t-il des écarts dans le profil de défavorisation des différents territoires composant mon CSSS ?*
- ❑ *Combien de personnes de mon CSSS vivent dans des secteurs caractérisés par des conditions de défavorisation plus ou moins favorables ?*
- ❑ *La population de mon CSSS est-elle caractérisée par un profil de conditions sociales et matérielles particulier ?*

Chaque document vise à répondre à ces questions. Il illustre, à l'aide de graphiques et de cartes, la situation de défavorisation au sein du CSSS concerné. Cela est fait en comparant le CSSS à l'ensemble de la région sociosanitaire de Montréal (section II) ainsi qu'en illustrant les écarts au sein du CSSS (sections III et IV).

Tout au long du document, la lecture est aussi facilitée par des notes qui guident l'interprétation des figures et par de courtes descriptions des résultats. Avant de débiter, le lecteur est invité à parcourir la section « Comprendre l'indice de défavorisation » (section I) qui lui permettra de saisir les méthodes employées dans le document.

1. La série de documents est disponible gratuitement à l'adresse suivante : <http://www.santepub-mtl.qc.ca>.
2. L'indice de défavorisation basé sur le recensement de 2006 ne sera pas disponible avant 2009. Nous avons choisi de développer et valider la méthode avec les données de 2001 afin de mieux exploiter ensuite celles de 2006 et pouvoir comparer les territoires dans le temps.
3. Voir Bonneau et autres, 2001 ; Pampalon, 2002 ; Philibert et autres, 2002 ; Hamel et Pampalon, 2002 ; Dupont, Pampalon et Hamel, 2004.

I. Comprendre l'indice de défavorisation

Définition de la défavorisation

Le concept de défavorisation vise à caractériser un état de désavantage relatif d'individus, de familles ou de groupes par rapport à un ensemble auquel ils appartiennent, soit une communauté locale, une région ou une nation (Townsend, 1987).

Composition de l'indice

L'indice de défavorisation utilisé dans ce document mesure deux composantes importantes – l'une matérielle, l'autre sociale – de l'environnement dans lequel vit un individu. En effet, les conditions de vie des individus peuvent être marquées tant par la pauvreté économique que par une certaine fragilité du réseau social en raison d'une séparation, d'un divorce, d'un veuvage, de la monoparentalité ou du fait d'être une personne seule¹. Parfois les deux composantes sont étroitement imbriquées, la fragilité du réseau social entraînant des difficultés économiques, et vice-versa.

	Matérielle	Sociale
Signification	Reflète la privation de biens et de commodités de la vie courante	Souligne la fragilité du réseau social, de la famille à la communauté
Indicateurs	- Proportion de personnes sans diplôme d'études secondaires - Proportion de personnes occupant un emploi - Revenu moyen par personne	- Proportion de personnes vivant seules dans leur ménage - Proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves - Proportion de familles monoparentales

Chacune des composantes de cet indice est construite à partir de trois indicateurs socioéconomiques issus du recensement de 2001. C'est ce qui permet d'accorder à chaque aire de diffusion (AD)² du Québec une valeur de défavorisation matérielle et une valeur de défavorisation sociale (Pampalon et Raymond, 2000).

1. Les personnes seules et les familles monoparentales constituent deux des cinq groupes les plus à risque de pauvreté persistante au Canada et dans ses grandes métropoles (Hatfield, 2004). À Montréal, parmi les personnes seules, les femmes âgées présentent un taux de pauvreté fort élevé (Conseil canadien de développement social, 2007).
2. L'aire de diffusion est la plus petite unité géostatistique issue du recensement pour laquelle Statistique Canada fournit des données. Il s'agit d'un petit territoire composé d'un ou plusieurs pâtés de maisons contigus regroupant de 400 à 700 personnes.

La zone de référence : des mesures de défavorisation adaptées aux territoires couverts

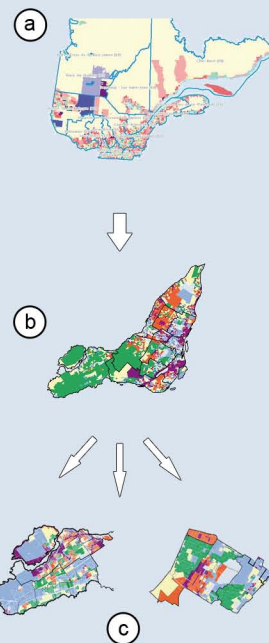
Les valeurs de défavorisation matérielle et sociale de chaque aire de diffusion (AD) du Québec sont habituellement classées en quintiles, c'est-à-dire en cinq classes comprenant chacune 20 % de la population. C'est ainsi que les niveaux de défavorisation des AD peuvent être comparés *de façon relative*. Par exemple, une AD appartenant au quintile 1 est marquée par des conditions plus favorables que les AD du Québec appartenant aux quintiles 2, 3, 4 et 5. La *zone de référence*, c'est-à-dire le territoire auquel les conditions des AD sont comparées, est alors le Québec (voir (a)).

Cette répartition n'est toutefois pas toujours pertinente lorsque l'on veut établir la position relative d'une AD par rapport à un ensemble plus petit auquel elle appartient. Pour ce faire, il s'agit d'établir une nouvelle zone de référence au sein de laquelle seules les valeurs de défavorisation de cette zone sont prises en compte et réparties en cinq classes (ou quintiles) allant des 20 % de résidents les plus favorisés (quintile 1) aux 20 % les plus défavorisés (quintile 5).

Dans le présent document, les AD ont été classées selon deux zones de référence :

- i) *Par rapport à la région sociosanitaire de Montréal* (voir (b)). Cela permet de comparer la situation de défavorisation du CSSS et de ses parties par rapport à la situation sur l'ensemble de l'île de Montréal (section II).
- ii) *Par rapport à un CSSS* (voir (c)). Cela permet de comparer la répartition de la défavorisation uniquement à l'intérieur du territoire du CSSS (sections III et IV).

Ces deux perspectives sur la défavorisation sont donc complémentaires : elles permettent à la fois de positionner un CSSS dans son environnement régional et de distinguer plus finement les écarts au niveau local.





Création des profils de défavorisation

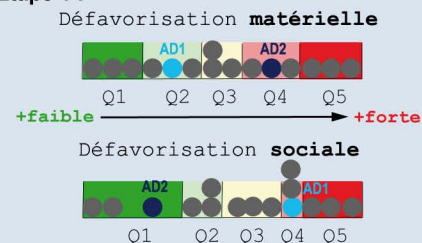
L'indice de défavorisation permet de déterminer le niveau de défavorisation d'une aire de diffusion (AD) soit sur le plan matériel, soit sur le plan social. Pour cela, toutes les AD d'une zone de référence donnée sont d'abord rangées selon leurs valeurs de défavorisation *matérielle*. Puis elles sont regroupées en cinq classes (appelées **quintiles**) comprenant chacune 20 % de la population, allant de la plus favorisée (quintile 1) à la plus défavorisée (quintile 5). La même opération est répétée pour la composante *sociale*. À chaque AD sont ainsi associés un quintile matériel et un quintile social, pour la zone de référence étudiée (voir graphique Étape 1, exemple avec deux AD : AD1 et AD2).

Cependant, il est aussi intéressant et pertinent de caractériser la défavorisation d'une AD en considérant *simultanément* sa défavorisation matérielle et sociale. Il suffit alors de croiser les quintiles des deux composantes pour créer une grille de 25 cellules dans lesquelles se situent les AD (voir graphique Étape 2, avec les mêmes AD1 et AD2).

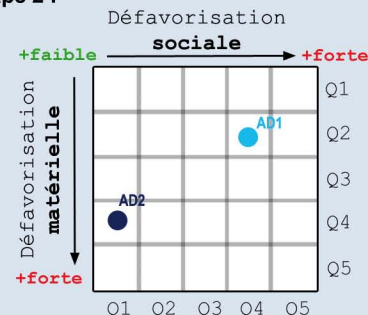
Enfin, pour qualifier plus simplement les conditions de défavorisation, les AD sont regroupées en cinq **profils** selon leur position sur la grille :

- Conditions matériellement et socialement plus favorables (vert)
 - Conditions moyennes (jaune)
 - Conditions plus défavorables socialement - mais pas matériellement (bleu)
 - Conditions plus défavorables matériellement - mais pas socialement (orange)
 - Conditions matériellement et socialement plus défavorables (mauve)
- (voir graphique Étape 3, avec les mêmes AD1 et AD2).

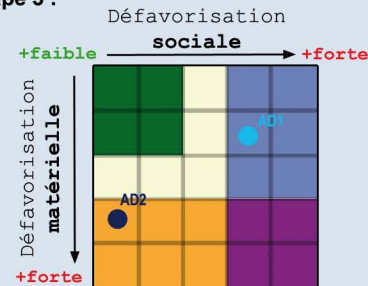
Étape 1 :



Étape 2 :



Étape 3 :



Comment interpréter la légende ?

La légende employée dans le document résume de façon dynamique les cinq profils de défavorisation.

L'agencement des profils vise à donner l'effet de gradation (défavorisation faible, moyenne et forte), tout en opposant les conditions extrêmes au moyen des tons de couleur. En parallèle, les deux composantes de la défavorisation se combinent à travers l'interpénétration des formes (ellipses) et des couleurs (bleu + orange = mauve). Le tout dessine une flèche qui pointe vers le bas et indique la détérioration des conditions de vie dans le territoire étudié.



Regroupement des conditions plus défavorables d'une composante



Conditions plus défavorables socialement mais pas matériellement

Conditions plus défavorables socialement et matériellement

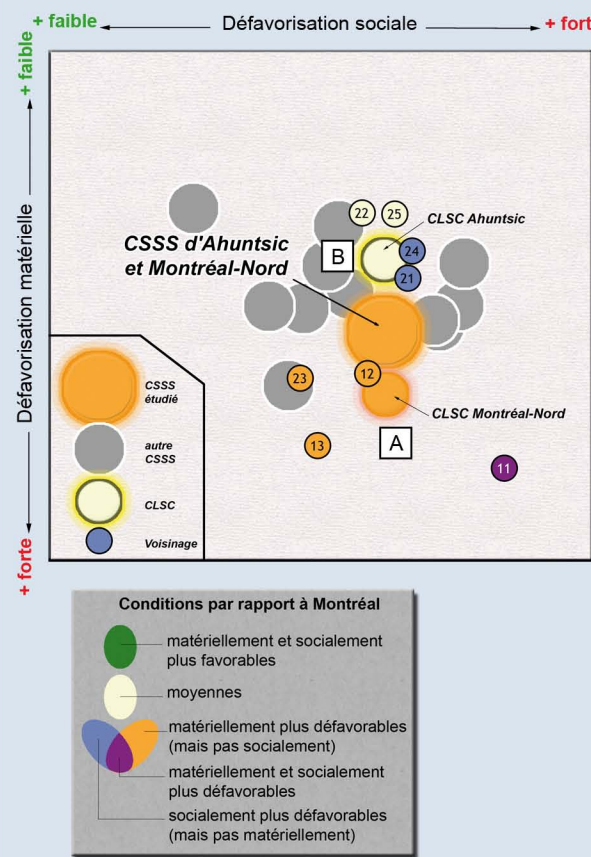
Conditions plus défavorables sur le plan social

(Valable également pour la composante matérielle)

II. Zone de référence : la région de Montréal

Cette partie a pour but de décrire la situation de défavorisation du CSSS par rapport à la région sociosanitaire de Montréal. À l'intérieur de cette zone de référence, les valeurs de défavorisation ont été reclassées pour déterminer les cinq quintiles matériels, les cinq quintiles sociaux et les cinq profils. On s'intéresse ensuite à la répartition de la population du CSSS dans les différents quintiles montréalais, pour pouvoir comparer cette distribution à la situation régionale. Certains espaces peuvent accueillir une concentration plus importante de populations plus ou moins défavorisées par rapport à la référence montréalaise.

Positionnement du CSSS et de ses parties



Ce graphique situe le CSSS et ses territoires constituants, les uns par rapport aux autres, selon les valeurs moyennes de défavorisation matérielle et sociale.

En particulier, le positionnement des CLSC et des voisinages (voir carte des voisinages à la page 9) sert à illustrer leur niveau moyen de défavorisation par rapport à Montréal.

Quant aux couleurs utilisées, elles correspondent aux profils de défavorisation décrits dans la légende.

Les points gris indiquent la position des autres CSSS de la région.

Classement¹ selon les valeurs moyennes de défavorisation

	Matérielle	Sociale
	Rang	
CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord	11	8
CLSC Montréal-Nord	26	18
11. Montréal-Nord Nord-Est	97	95
12. Montréal-Nord Centre	84	54
13. Montréal-Nord Sud-Ouest	95	37
CLSC Ahuntsic	8	17
21. Sault-au-Récollet	48	66
22. St-Sulpice Est	23	53
23. St-Sulpice Ouest	87	32
24. Ahuntsic Nord-Ouest	34	70
25. Ahuntsic Centre-Nord	22	62

1. Rang sur 12 CSSS, 29 CLSC ou 101 voisinages de la RSS de Montréal, du moins défavorisé au plus défavorisé.

Quelques constats

Globalement, le CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord est caractérisé par une défavorisation matérielle forte et une défavorisation sociale plutôt dans les valeurs moyennes.

Sur le plan matériel, le CSSS se classe en effet en avant-dernière position sur les 12 CSSS de Montréal. En ce qui concerne la composante sociale, le CSSS se classe un peu mieux, mais il se trouve tout de même parmi les 5 plus défavorisés (8^e sur 12).

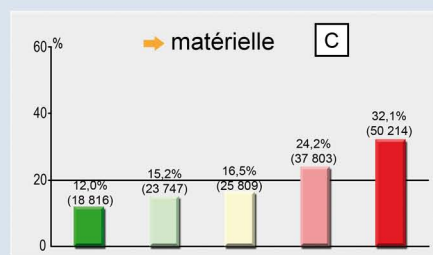
Les deux CLSC, dans l'ensemble, présentent des conditions sociales similaires alors que leur situation matérielle est plutôt contrastée.

En particulier, le CLSC Montréal-Nord présente une très forte défavorisation matérielle (voir [A] de la figure). Près de 80 % de sa population vit dans les secteurs défavorisés matériellement, soit le double de la moyenne régionale (données non présentées). Ses voisinages se classent parmi les plus défavorisés matériellement de Montréal. Le positionnement du voisinage Nord-Est du CLSC Montréal-Nord est particulièrement à l'écart des valeurs moyennes du CSSS, déjà désavantagées.

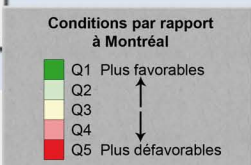
Les conditions matérielles et sociales du CLSC Ahuntsic le situent plutôt dans la moyenne régionale (voir [B]). Il est moins défavorisé matériellement que l'ensemble du CSSS, puisque moins de 3 personnes sur 10 sont touchées par cette forme de défavorisation au sein du CLSC.



Répartition par composante

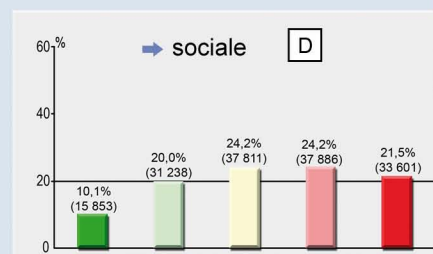


Ces deux graphiques permettent d'observer la répartition, en nombre et en pourcentage, de la population du CSSS selon le degré de défavorisation (matérielle ou sociale, indépendamment l'une de l'autre).



En haut ou en bas de 20 % ?

Pour un quintile donné, une proportion supérieure à 20 % signifie qu'il est surreprésenté par rapport à Montréal. Inversement, une proportion inférieure à 20 % signifie que le quintile est sous-représenté.



Comment interpréter la situation de mon CSSS ?

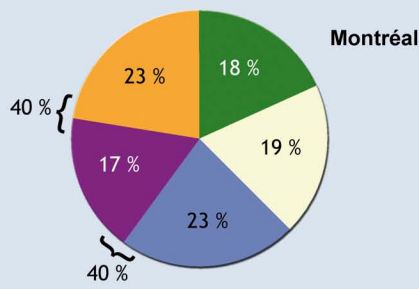
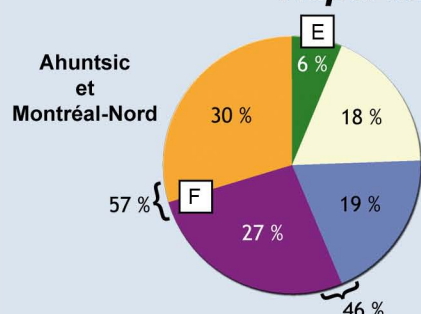
Tel qu'indiqué précédemment, l'analyse de la situation se fait uniquement à partir des données de Montréal, réparties en quintiles puis en profils de défavorisation. Ces catégories se trouvent distribuées inégalement dans l'espace montréalais.

Cela se traduit par :

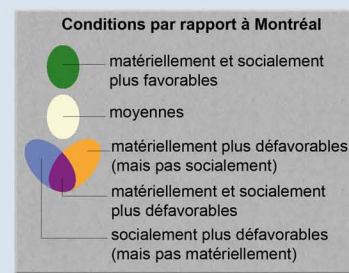
- une variation des pourcentages de population entre chaque catégorie d'un CSSS,
- une différence de pourcentages entre mon CSSS et Montréal.

Pour bien saisir les particularités de mon CSSS, il convient donc de comparer sa situation à la moyenne montréalaise.

Répartition par profil



Ce graphique permet d'illustrer la concentration de la défavorisation, en pourcentage de la population, selon les cinq profils (ou conditions) de défavorisation. Montréal sert de repère pour situer le CSSS par rapport à la moyenne de la région socio-sanitaire.



Quelques constats

Sur le plan matériel, il y a une surreprésentation des quintiles 4 et 5, se traduisant par un nombre considérable de personnes qui habitent des secteurs parmi les plus défavorisés matériellement de Montréal (voir [C]) : 50 000 personnes dans le quintile 5 et 38 000 dans le quintile 4.

La répartition des quintiles sociaux suit de très près celle de Montréal, sauf pour les conditions sociales les plus favorables (quintile 1) qui sont sous-représentées (voir [D]).

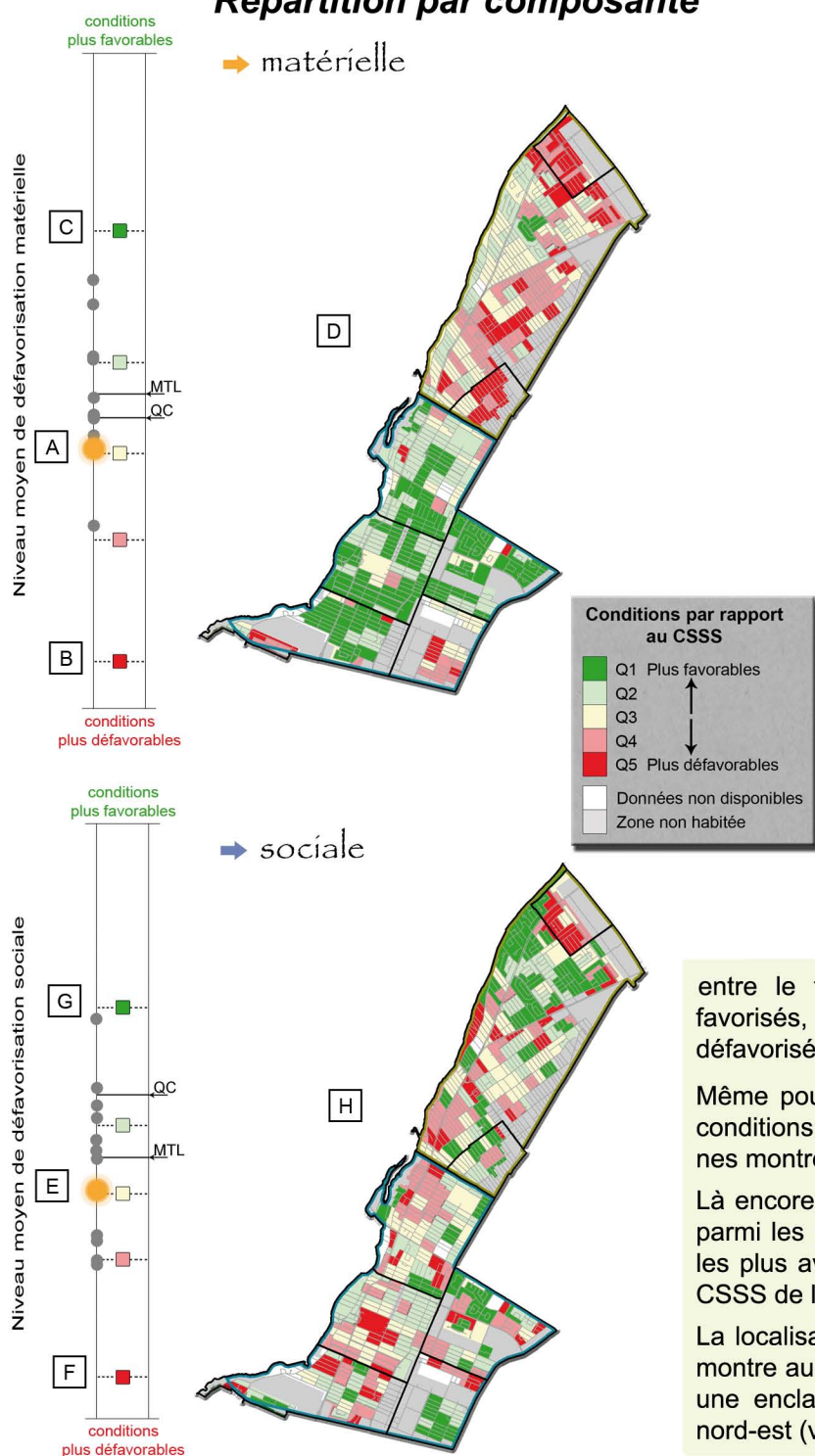
Quand on combine les deux composantes, on remarque que le nombre et la proportion des personnes les plus favorisées restent faibles : seulement 6 % de la population du CSSS, soit trois fois moins qu'à Montréal (18 %) - voir [E].

En comparaison à Montréal, près de 6 personnes sur 10 (57 %) du CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord sont plus défavorisées matériellement (voir [F]). Plus particulièrement, la population défavorisée au plan matériel uniquement (30 %) ou défavorisée selon les deux composantes (27 %) y est plus concentrée qu'à Montréal.

III. Zone de référence : le CSSS

Cette section vise à illustrer la répartition spatiale de la défavorisation à l'échelle locale, information essentielle aux gestionnaires qui planifient les ressources et les services offerts. La zone de référence est maintenant le CSSS lui-même, ce qui permet d'identifier les quintiles de défavorisation, des plus riches aux plus pauvres du CSSS. Des points de comparaison avec les autres territoires sont présentés de façon à établir si les favorisés et les défavorisés du CSSS se rapprochent ou s'éloignent de la moyenne montréalaise ou québécoise.

Répartition par composante



Comment lire les axes ?

Les axes situés à gauche servent à positionner les valeurs moyennes de défavorisation des différents quintiles du CSSS. Ainsi, les catégories représentées sur les cartes (quintiles 1 à 5) sont situées par rapport à d'autres repères que sont le CSSS étudié (point orange), les autres CSSS (points gris), la RSS de Montréal et le Québec. Les limites inférieure et supérieure des axes correspondent aux positions extrêmes des quintiles les plus défavorisés et les plus favorisés à Montréal, ce qui permet de juger de la position relative des quintiles cartographiés.

Quelques constats

Les conditions d'ensemble de défavorisation matérielle au sein du CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord sont moins bonnes que les moyennes montréalaise et québécoise (voir [A]).

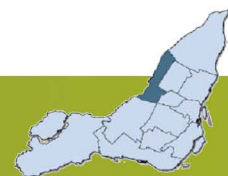
L'écart entre les plus défavorisés et les plus favorisés est important : le quintile 5 se retrouve parmi les conditions les plus défavorisées de Montréal (voir [B]), alors que le quintile 1 est dans une position relativement confortable (voir [C]).

La répartition spatiale de ces quintiles matériels est nette, et témoigne d'une division marquée entre le territoire d'Ahuntsic, où se regroupent les plus favorisés, et celui de Montréal-Nord qui accueille les plus défavorisés (voir [D]).

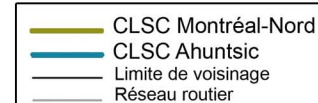
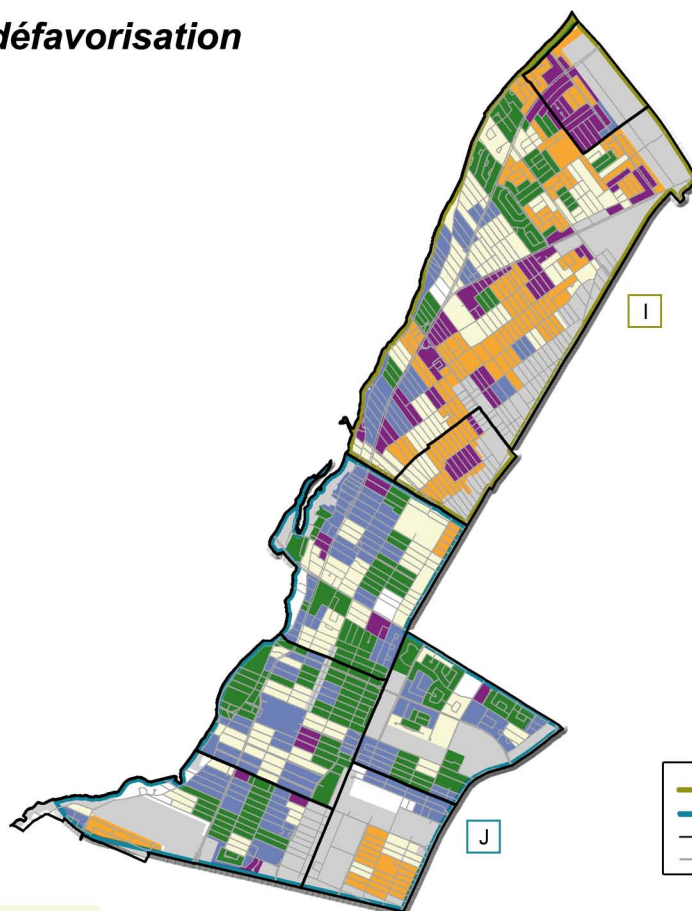
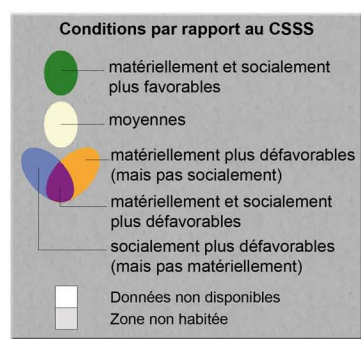
Même pour la composante sociale de la défavorisation, les conditions au sein du CSSS le situent au-dessous des moyennes montréalaise et québécoise (voir [E]).

Là encore, les plus défavorisés socialement (quintile 5) sont parmi les plus défavorisés de Montréal (voir [F]), tandis que les plus avantagés (quintile 1) arrivent juste à la hauteur du CSSS de l'Ouest-de-l'Île (voir [G]).

La localisation de la défavorisation sociale dans l'espace ne montre aucune tendance particulière. On constate cependant une enclave présentant des conditions plus favorables au nord-est (voir [H]).



Répartition en profils de défavorisation



Quelques constats

La carte représentant les profils de défavorisation montre clairement les disparités matérielles sur le territoire.

Montréal-Nord (voir I) présente surtout une situation de défavorisation matérielle : 61 % de la population se retrouve dans les secteurs parmi les plus défavorisés matériellement du CSSS et la moitié est également touchée par la défavorisation sociale.

Le territoire du CLSC Ahuntsic (voir J) est plutôt caractérisé par une présence importante de résidents favorisés sur le plan social et matériel (27 %). Alors que le CLSC représente moins de la moitié de la population du CSSS, il concentre près des trois quarts des personnes favorisées matériellement et socialement. Par ailleurs, la défavorisation matérielle et la défavorisation combinée y sont peu présentes.

Qu'est-ce qu'un voisinage ?

La carte des voisinages de l'île de Montréal a récemment été conçue par la Direction de santé publique en concertation avec divers intervenants locaux. Elle a pour but de diviser les territoires sociosanitaires de la région montréalaise en unités plus fines qui reflètent des réalités sociales distinctes et, bien souvent, des milieux nécessitant des interventions différentes¹.

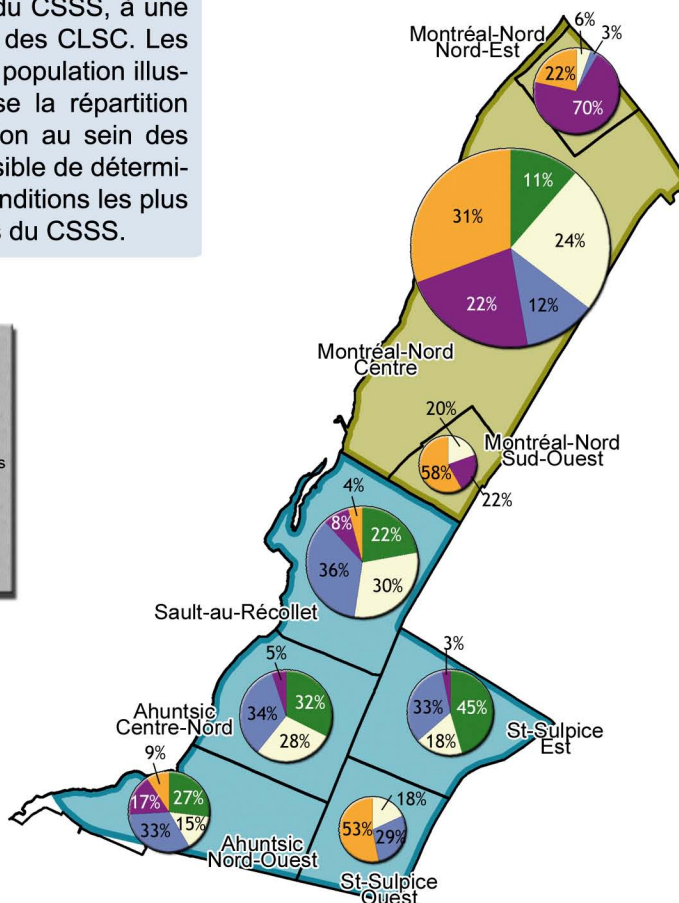
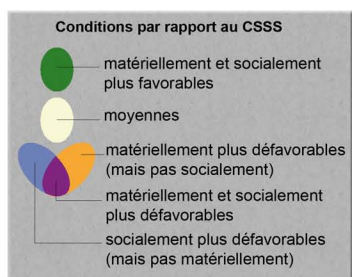


1. Cette série 1 est basée sur la version préliminaire de la carte des voisinages, avec 101 voisinages pour l'ensemble de l'île.

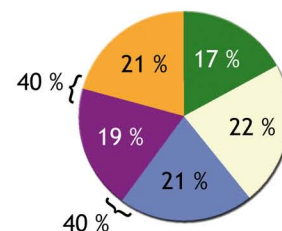
IV. Différences entre voisinages

La répartition par voisinage

En gardant le CSSS comme zone de référence, cette carte sert à illustrer les écarts qui existent dans la répartition des profils de défavorisation au sein du CSSS, à une échelle plus fine que celle des CLSC. Les cercles proportionnels à la population illustrent de façon plus précise la répartition des profils de défavorisation au sein des voisinages. Il est ainsi possible de déterminer où se retrouvent les conditions les plus favorables ou défavorables du CSSS.



Ahuntsic et Montréal-Nord

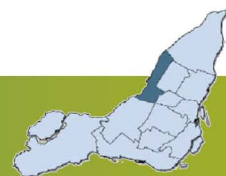


Quelques constats

Montréal-Nord Centre est le voisinage le plus peuplé du CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord. Il représente, en terme d'effectifs, 40 % de la population du CSSS, et réunit plus de 50 % de la population affectée par les conditions matérielles les plus défavorables du CSSS. Son poids est encore plus important au sein du CLSC Montréal-Nord : le voisinage regroupe 64 % de la population du CLSC concernée par la défavorisation matérielle, la quasi-totalité des résidents défavorisés socialement mais aussi des résidents favorisés sur les deux plans.

Les deux autres voisinages du CLSC sont marqués également par la défavorisation matérielle (80 à 90 % de leur population) ; le Nord-Est étant même plus marqué par la défavorisation combinée (70 % de sa population).

Mis à part le voisinage de St-Sulpice Ouest où le profil de défavorisation matérielle s'impose, tous les voisinages du CLSC Ahuntsic connaissent principalement une défavorisation sociale forte. Le profil associé aux conditions les plus favorables sur le plan social et matériel y est aussi plus représenté que dans l'ensemble du CSSS, surtout en ce qui concerne St-Sulpice Est.



Répartition de la défavorisation matérielle selon les quintiles

Zone de référence : CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord

	Conditions plus favorables ←-----→ Conditions plus défavorables								Total		
	Q1		Q2		Q3		Q4			Q5	
	n	%	n	%	n	%	n	%		n	%
CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord	31 254	20	31 239	20	31 206	20	31 725	20	30 965	20	156 389
CLSC Montréal-Nord	513	1	10 340	13	20 897	25	23 988	29	26 895	33	82 633
Montréal-Nord Nord-Est	0	0	0	0	1 193	9	3 215	23	9 487	68	13 895
Montréal-Nord Centre	513	1	10 340	17	18 375	30	20 287	33	12 433	20	61 948
Montréal-Nord Sud-Ouest	0	0	0	0	1 329	20	486	7	4 975	73	6 790
CLSC Ahuntsic	30 741	42	20 899	28	10 309	14	7 737	10	4 070	6	73 756
Sault-au-Récollet	5 708	25	11 033	48	3 347	15	2 140	9	538	2	22 766
St-Sulpice Est	9 586	69	2 493	18	1 325	10	0	0	435	3	13 839
St-Sulpice Ouest	0	0	506	6	3 566	41	2 744	32	1 886	22	8 702
Ahuntsic Nord-Ouest	6 004	48	1 982	16	1 312	10	2 059	16	1 211	10	12 568
Ahuntsic Centre-Nord	9 443	59	4 885	31	759	5	794	5	0	0	15 881

Répartition de la défavorisation sociale selon les quintiles

Zone de référence : CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord

	Conditions plus favorables ←-----→ Conditions plus défavorables								Total		
	Q1		Q2		Q3		Q4			Q5	
	n	%	n	%	n	%	n	%		n	%
CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord	31 435	20	31 140	20	31 295	20	31 282	20	31 237	20	156 389
CLSC Montréal-Nord	18 870	23	12 869	16	18 253	22	14 303	17	18 338	22	82 633
Montréal-Nord Nord-Est	414	3	771	6	2 595	19	1 646	12	8 469	61	13 895
Montréal-Nord Centre	16 442	27	10 628	17	13 856	22	11 710	19	9 312	15	61 948
Montréal-Nord Sud-Ouest	2 014	30	1 470	22	1 802	27	947	14	557	8	6 790
CLSC Ahuntsic	12 565	17	18 271	25	13 042	18	16 979	23	12 899	17	73 756
Sault-au-Récollet	2 806	12	4 863	21	5 190	23	6 470	28	3 437	15	22 766
St-Sulpice Est	4 202	30	2 541	18	2 043	15	3 150	23	1 903	14	13 839
St-Sulpice Ouest	4 197	48	2 017	23	0	0	1 094	13	1 394	16	8 702
Ahuntsic Nord-Ouest	1 360	11	3 714	30	1 312	10	2 157	17	4 025	32	12 568
Ahuntsic Centre-Nord	0	0	5 136	32	4 497	28	4 108	26	2 140	13	15 881

Répartition de la défavorisation selon les profils

	Conditions par rapport au CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord										Total
	matériellement ET socialement plus favorables		moyennes		socialement plus défavorables (pas matériellement)		matériellement plus défavorables (pas socialement)		matériellement ET socialement plus défavorables		
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	
CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord	26 889	17	34 258	22	32 552	21	32 723	21	29 967	19	156 389
CLSC Montréal-Nord	7 048	9	16 975	21	7 727	9	25 969	31	24 914	30	82 633
Montréal-Nord Nord-Est	0	0	771	6	422	3	3 009	22	9 693	70	13 895
Montréal-Nord Centre	7 048	11	14 875	24	7 305	12	19 003	31	13 717	22	61 948
Montréal-Nord Sud-Ouest	0	0	1 329	20	0	0	3 957	58	1 504	22	6 790
CLSC Ahuntsic	19 841	27	17 283	23	24 825	34	6 754	9	5 053	7	73 756
Sault-au-Récollet	5 046	22	6 862	30	8 180	36	951	4	1 727	8	22 766
St-Sulpice Est	6 278	45	2 508	18	4 618	33	0	0	435	3	13 839
St-Sulpice Ouest	0	0	1 584	18	2 488	29	4 630	53	0	0	8 702
Ahuntsic Nord-Ouest	3 381	27	1 832	15	4 085	33	1 173	9	2 097	17	12 568
Ahuntsic Centre-Nord	5 136	32	4 497	28	5 454	34	0	0	794	5	15 881

Références bibliographiques

Bonneau J., Ménard M., Paquet G., Pampalon R., *Programme de soutien aux jeunes parents ; rapport sur la clientèle à cibler*, Institut national de santé publique du Québec, 2001.

Conseil canadien de développement social - CCDS, *Projet sur la pauvreté urbaine*, 2007, <http://www.ccsd.ca/francais/pubs/2007/ppu/>

Dupont M. A., Pampalon R. et Hamel D., *Inégalités sociales et mortalité des femmes et des hommes atteints de cancer au Québec, 1994-1998*, Institut national de santé publique du Québec, 2004, 11 p.

Hamel D. et Pampalon R., *Traumatismes et défavorisation au Québec*, Institut national de santé publique du Québec, 2002, 7 p.

Hatfield M., « Groupes à risque de persistance d'un faible revenu », *Horizons, Projet de recherche sur les politiques*, Volume 7, No 2, 2004, p. 19-26.

Pampalon R., *Espérance de santé et défavorisation au Québec, 1996-1998*, Institut national de santé publique du Québec, 2002, 11 p.

Pampalon R. et Raymond G., « Un indice de défavorisation pour la planification de la santé et du bien-être au Québec », *Maladies Chroniques au Canada*, 21(3), 2000, p. 113-122.

Pampalon R., Hamel D. et Raymond G., *Indice de défavorisation pour l'étude de la santé et du bien-être au Québec - Mise à jour 2001*, Institut national de santé publique du Québec, 2004, 11 p.

Philibert M., Pampalon R., Thouez J.-P., Loiselle C., *Are local services reaching deprived groups in Québec?*, Poster presented at the 2nd Conference of the International Society for Equity in Health, 2002, June 14 to 17, Toronto.

Townsend P., « Deprivation », *Journal of Social Policy*, 16(2), 1987, p. 125-146.

Dans la même série :

Regard sur la défavorisation à Montréal

Région sociosanitaire de Montréal

CSSS de l'Ouest-de-l'Île (601)

CSSS de Dorval-Lachine-LaSalle (602)

CSSS du Sud-Ouest—Verdun (603)

CSSS de la Pointe-de-l'Île (604)

CSSS Lucille-Teasdale (605)

CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel (606)

CSSS de la Montagne (607)

CSSS Cavendish (608)

CSSS Jeanne-Mance (609)

CSSS de Bordeaux-Cartierville—Saint-Laurent (611)

CSSS du Coeur-de-l'Île (612)

CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord (613)